

Colombophiles Roubaisiens

Vendues pas que vous trouverez toujours

TOUS LES PRODUITS COLOMBOPHILES:

Département, Roubaix, Fiches, etc., etc., à la

Pharm^e du Progrès

163, Grande-Rue, 162

ROUBAIX

Journal de Roubaix

DIRECTRICE: MADAME VEUVE ALFRED REBOUX

EXCELSIOR

Les réputées bières

MUNICH

DE LA

Grande Brasserie DE LILLE

ABONNEMENTS

Paris et limitrophes	6 mois, 22.00	1 an, 38.00
Autres départements	6 mois, 25.00	1 an, 42.00
Belgique	6 mois, 28.00	1 an, 48.00
Union Postale	6 mois, 30.00	1 an, 52.00
Tarif B...	6 mois, 35.00	1 an, 60.00

REDACTION

ANNONCES

ROUBAIX	63 à 71, Grande-Rue, Tél. 237.52, 237.06, 237.54.
TOURCOING	25, rue Garret, Tél. 21.
LILLE	2, rue Faidherbe, Tél. 528.81.
PARIS	12, boulevard des Filles, Tél. Louvre 60.80.
MOUScron	105, rue de la Station, Tél. 5.44.

La formidable escroquerie

M. Garat, député-maire de Bayonne, est arrêté et écroué à la prison municipale

A PARIS, NOUVELLE AUDITION DE M. DUBARRY

M. Chautemps a eu un nouvel entretien avec M. Dalimier, mais aucune décision ne serait prise avant le Conseil de Cabinet de cet après-midi

Stavisky aurait passé à Chamonix



LA FOULE DEVANT L'IMMEUBLE DE LA PLACE SAINT-GEORGES, A PARIS, PENDANT LA PERQUISITION.

Bayonne, 7 janvier. — M. Dulac, juge d'instruction, a entendu, cet après-midi, M. Garat, député-maire de Bayonne.

A l'issue de cette audition, qui a été poursuivie dimanche, de 14 h. 30 jusqu'à 20 h. 45, M. le juge d'instruction a décidé l'arrestation immédiate de M. Garat.

La confrontation entre ce dernier et Tissier est remise à une date ultérieure.

M. Joseph Garat s'est entendu inculper de vol, de faux, usage de faux, détournements de pièces ou de deniers publics, d'escroquerie ou complicité, abus de confiance et recel.

Le président du Conseil d'administration du Crédit municipal, accompagné de deux gendarmes, a pris place dans un taxi qui arrivait, à 21 h., à la prison municipale où le député-maire a été écroué. Ce dernier a choisi comme défenseurs, M^{rs} Campinche-Évocat, à la Cour de Paris et M^{rs} Simeoni, à l'ouest au barreau de Bayonne et premier adjoint de la ville. Le départ du Palais de Justice de M. Garat et son arrivée à la prison n'ont donné lieu à aucun incident.



M. JOSEPH GARAT

M. Chautemps n'a pas exigé la démission de M. Dalimier

Paris, 7 janvier. — La présidence du Conseil communique la note

suivante: « Certains journaux du soir ayant annoncé que M. Camille Chautemps avait exigé la démission de M. Dalimier, ministre des Colonies, la présidence du Conseil fait connaître que cette nouvelle est inexacte. »

Un nouvel entretien de MM. Chautemps et Dalimier

Paris, 7 janvier. — Le seul événement de la matinée, dans les milieux politiques, a été la réception, par le président du Conseil de M. Albert Dalimier. Leur entretien a duré une heure sans que, cependant, aucune communication officielle ait fait connaître un fait nouveau. A l'issue de cette conversation.

Dans ces conditions, il y a tout lieu de penser que le ministre des Colonies ne prendra sa décision qu'au cours du Conseil de Cabinet qui se tient, demain, à 17 heures, au Ministère de l'Intérieur, sous la présidence de M. Camille Chautemps.

(Lire la suite page 2.)

— L'Agence Central News annonce que les forces du gouvernement de Nankin se sont emparées de Yang-Ping, centre stratégique important à 150 kilomètres au nord-ouest de Toulou, sur le Seuve-Min.

LE GÉNÉRAL DUBAIL

grand chancelier de la Légion d'honneur EST MORT

Il avait commandé, pendant la guerre, la deuxième armée et le groupe des armées de l'Est

Paris, 7 janvier. — Le général Dubail, Grand chancelier de la Légion d'honneur, est mort ce matin.

Le général Dubail a débuté dans la carrière militaire comme sous-lieutenant au 10^e bataillon de Chasseurs à pied, à l'âge de 19 ans. Pendant la guerre de 1870, il se distingua notamment à la bataille de Spicheren. Nommé lieutenant en 1873, il passa capitaine en 1878, chef de bataillon en 1888 et colonel en 1901. Général de brigade en 1904, il fut nommé à la tête de l'Ecole de Saint-Cyr en 1905. En 1908, il reçut le commandement de la 14^e Division d'infanterie à Belfort.

Appelé en 1911 au poste de chef d'état-major général de l'armée, il préconisa l'emploi de l'artillerie lourde, fit adopter le principe de l'obusier à tir courbe et poussa à fond l'instruction des cadres.

Au cours de l'été de la même année, il fut envoyé en mission en Russie.

Dès le début de la guerre, par son intervention, il permit à la 2^e Armée de sauver Nancy.

Appelé au commandement du groupe des armées de l'Est, il continua ses interventions heureuses jusqu'au moment où, en mars 1916, il fut nommé gouverneur militaire de Paris. Grand Croix de la Légion d'honneur en 1914, il fut décoré de la médaille militaire en 1915, puis il reçut la charge de Grand chancelier de la Légion d'honneur.

Il créa comme tel, le musée de la Légion d'honneur et institua la Société de



LE GÉNÉRAL DUBAIL

la Légion d'honneur destinée à renforcer les liens de solidarité existant entre les membres de l'Ordre.

M. Camille Chautemps, Président du Conseil, est allé s'incliner, ce matin, devant la dépouille mortelle du général Dubail.

Les obsèques du Grand Chancelier de la Légion d'honneur auront lieu aux frais de l'Etat, mercredi matin.

Dans les milieux ministériels, qui se réuniront mardi, à 9 h. 30, procédera à la désignation du successeur du général Dubail.

On attend la réponse allemande

au memorandum français

Paris, 7 janvier. — Le quai d'Orsay sera mis au courant, aussi bien des conversations qui s'ouvrent que celles qui viennent d'avoir lieu à Rome.

Des précisions ont d'ailleurs déjà été fournies à M. Paul-Boncour par notre ambassadeur auprès du Quirinal, le comte Albert de Chambrun.

Dans les milieux officiels ont prétendu, hier soir, n'avoir reçu aucun renseignement à propos de certaines informations parvenues de Berlin l'après-midi, et qui laissent entendre que la réponse allemande à l'aide-mémoire français serait imminente.

On suppose toutefois qu'elle ne saurait tarder.

COSTES A BELGRADE

Belgrade, 7 janvier. — L'aviateur Costes a fait, devant les autorités yougoslaves, des vols de démonstration à l'aérodrome de Zemouth, à Belgrade. Le ministre de France, M. Naggiar, qui assistait à l'exhibition, a fait également dans l'appareil de Costes, un vol au-dessus de Belgrade.

L'aviateur Massotte bat un record du monde

Moyenne horaire: 358 kilom. 185 sur 1.000 kilom.

Istres, 7 janvier. — En vue de s'attaquer au record de vitesse sur 1.000 km. détenu par l'aviateur Delmotte, à la moyenne de 334 km., le pilote Massotte a couvert, ce matin, la distance en 2 h. 47'31", battant ainsi le record du monde à une moyenne horaire générale de 358 km. 185. Le meilleur temps, réalisé par Massotte sur les 100 km. est de 19'44", soit une moyenne de 360 km. heure.

On a « tiré les Rois » en famille...



LES JEUX SONT FAITS... QUI SERA ROI?

Dans beaucoup de foyers, on a profité des réunions de famille du dimanche pour « tirer les Rois ». Avec quelle impatience joyeuse, petite et grande ont reçu la part du gâteau qui peut-être contenait la fête royale...

La chance échoit toujours bien, car autour de la table familiale, tout le monde est digne de prendre le sceptre éphémère et le sort ne fait naître nulle envie.

Un tel monarque dont le règne ne peut entraîner aucun trouble est, s'il est annoncé, le bienvenu. Chacun le complimente et lui fait fête; l'flux est heureux d'une aussi insigne faveur qui, en général, ne lui assure qu'une seule prérogative: celle de faire applaudir par ses sujets d'une heure les avantages du régime... régime humide évidemment.

Puis, ce roi sacré par la tradition pourra, si sa voix le lui permet, chanter les deux moments de son prédécesseur de Thulé...

Mais à pour grands que sont les rois, ils sont ce que nous sommes et la joyeuse parodie a tôt fait de effacer dès que le roi quitte son trône, qui n'est qu'un siège posé sur la table...

Le général Vuillemin et ses équipages atterrissent à Lyon

Istres, 7 janvier. — Le général Vuillemin et ses équipages ont quitté Istres. Comme le temps était bouché sur Lyon, le général Vuillemin a décidé que le départ se ferait par cellules de trois appareils et a renoncé à survoler Marseille, en escadre, comme il avait été prévu. Le premier groupe de l'escadre est parti à 12 h. 15 et le dernier des 28 avions de l'escadre a pris son vol à 12 h. 50. Avant de s'envoler, le général Vuillemin avait tenu à féliciter l'aviateur Massotte qui venait d'atterrir et qui avait battu le record de vitesse sur 1.000 kilom.

A 14 h. 05 les premiers appareils de l'escadre du général Vuillemin ont atterri à l'aérodrome de Bron. Ce sont ceux du groupe du lieutenant-colonel Rignot, puis, quelques minutes après, ont atterri, à leur tour, les appareils à cocotte blanche, commandés par le lieutenant-colonel Girier, du 35^e régiment d'aviation de Lyon.

Le général Vuillemin a atterri à 14 h. 20 à Lyon-Bron, le général Vuillemin, les colonels Girier et Rignot, tous les membres de la croisière ont été salués par les acclamations d'un très nombreux public et l'état-major du 35^e. Un lunch a été offert, ensuite, aux équipages par la Chambre de Commerce.

M. Charbin, vice-président de la Chambre de Commerce et le préfet, M. Villey, ont souligné la valeur technique et morale des équipages et de leurs chefs. Le général Vuillemin a remercié en quelques mots, puis les automobiles, par centaines, se rendent à Lyon pour la réception de l'Aéro-Club.



LE GÉNÉRAL VUILLEMIN, APRÈS SA RÉCEPTION A LA CHAMBRE DE COMMERCE DE MARSEILLE (Photo N.Y.T.)

Une course de traîneaux à New-York



Depuis que l'automobile a conquis la route et que les hommes sont épris de vitesse, le traîneau est délaissé, même dans les pays où il était le plus en faveur. Il n'est cependant pas de sport plus joli et plus élegant. C'est ce qu'on pensait des artistes américains qui ont organisé, dans les allées couvertes de neige du Central Park Casino, à New-York, une course de traîneaux.

Quand l'Allemagne fut vaincue

UN RARE DOCUMENT HISTORIQUE



LES QUATRE AUTOS DES PLÉNIPOTENTIAIRES ALLEMANDS

Notre cliché représente les automobiles dans lesquelles furent conduits les plénipotentiaires allemands pour la signature de l'armistice, le 10 novembre 1918. On remarque les fameux blancs placés sur chaque voiture et les chauffeurs allemands qui pilotèrent les délégués de l'Allemagne.

Les plénipotentiaires arrivèrent dans nos premières lignes, après avoir traversé la ligne de feu, sur ces voitures qui furent gardées à l'école communale d'Haudouy, près de La Capelle. Ils furent conduits ensuite, les yeux bandés, sur des voitures françaises qui les conduisirent dans le forêt de Compiègne, où fut signé l'armistice.

C'est un rare document historique, car c'est l'unique photographie qui a été prise sur les lieux, nous a offert M. B. Van der Walle, de Valenciennes, qui a bien voulu nous la offrir.